

le versement d'appoint mais je ne puis trop souligner la nécessité pour le gouvernement d'agir immédiatement pour résoudre ce problème épineux.

Dans l'intérêt à long terme de l'industrie de la pêche, je puis seulement suggérer que le gouvernement affecte, à l'avenir, une part plus importante du budget des pêcheries à l'instruction des ménagères nord-américaines quant à la valeur nutritive des produits de la mer. A mon avis, dans le passé on a trop insisté sur le côté production de l'industrie de la pêche et pas assez sur la vente des produits. Je pense qu'il serait possible de préparer un sandwich au poisson qui pourrait être vendu dans les restaurants de route. Le ministère devrait examiner cette possibilité. De plus, du poisson bien préparé et des lunchs à base de poisson pourraient être servis dans nos écoles. Le poisson pourrait être disposé plus agréablement dans les vitrines de nos magasins et un programme de formation pourrait être établi pour les directeurs de la section du poisson de nos supermarchés. Tout cela serait fort utile.

Nous avons beaucoup entendu parler des progrès réalisés dans les négociations Kennedy et du GATT. On nous a dit que le tarif américain à l'égard des bâtonnets de poisson cuits et non cuits, de 30 et 20 p. 100 respectivement, sont réduits de 50 p. 100 sur une période de cinq ans. Autrement dit, la dernière étape ne sera pas atteinte avant le 1^{er} janvier 1973. D'après moi, monsieur le président, ce n'est pas suffisant. C'est trop peu et trop tard parce que des barrières extraordinaires entravent encore énormément la concurrence des maisons canadiennes sur le marché américain.

Sur la scène canadienne, il serait fort utile que le ministre de l'Industrie et du Commerce, que je suis ravi de voir parmi nous ce matin, s'entretienne avec le ministre des Transports, s'il parvient à le trouver, afin d'accélérer le trafic de détail des expéditions de poisson frais acheminées par chemin de fer. Le ministre sait que l'industrie a réalisé d'énormes progrès en matière de conservation, emballage et expédition de poisson frais à nos marchés de l'Ontario et du Québec. Nous sommes tributaires du chemin de fer pour les expéditions à ces marchés qui atteignent environ 12 millions de livres par an. A l'heure actuelle, nous sommes aux prises avec une augmentation des frais frappant ces expéditions. De fait, c'était je crois en septembre dernier que ces frais ont subi une augmentation d'environ 10 p. 100, que l'industrie ne peut guère supporter.

Cette augmentation en soi a nui à l'industrie mais les retards des expéditions de trafic

[M. Crouse.]

de détail auxquels sont en butte certains de nos conditionneurs sont encore plus importants et plus nuisibles. Le poisson est une denrée extrêmement périssable et l'élément temps est capital. La question du temps est très importante pour le transport d'un produit aussi périssable que le poisson frais. Tout ce que le ministre des Pêcheries, le ministre de l'Industrie et du Commerce ou le ministre des Transports peuvent faire pour réduire ces taux de transport ou accélérer la livraison du poisson frais aiderait toute l'industrie du littoral de l'Atlantique.

● (12.50 p.m.)

Sur le plan international, le Canada devrait être le premier à adopter des mesures de conservation judicieuses ainsi que des méthodes plus rationnelles pour la vente de nos produits de la pêche à l'étranger. Je tiens à avertir le gouvernement que si des mesures de conservation ne sont pas prises sans tarder afin d'empêcher l'épuisement par les pêcheurs étrangers de nos ressources de poissons de fond, avant longtemps les établissements canadiens de pêche hauturière et côtière de la côte de l'Atlantique ne seront plus rentables.

Il saute aux yeux que la méthode employée jusqu'à présent pour faire respecter la loi sur la mer territoriale et les zones de pêche, telle qu'adoptée en 1964, n'a pas réussi. Pourtant, si cette loi avait été mise en vigueur en 1964, comme on l'avait promis, cela aurait réduit les prises des flottilles étrangères qui pêchent actuellement dans ces eaux, et atténuer les pressions exercées sur nos débouchés habituels. Par le fait même, les prises canadiennes auraient été plus abondantes et les frais unitaires auraient été réduits.

A mon avis, et pour les raisons que j'ai données, le gouvernement est en grande partie responsable de la situation actuelle dans l'industrie de la pêche, situation qui dure depuis quelque temps et qui, si le gouvernement n'agit pas, se prolongera dans l'avenir. J'espère que le gouvernement assumera ses responsabilités et relèvera le défi auquel il fait face, dans l'intérêt de nos pêcheurs qui sont, depuis longtemps, les plus oubliés des Canadiens.

M. Rose: Monsieur le président, je suis assez étonné d'avoir la parole maintenant alors qu'il est presque une heure. Je ne pourrai, du moins avant le déjeuner, explorer tous les sujets que je tiens à soulever. Toutefois, je félicite, moi aussi, le ministre de sa nomination et je tiens à dire que chaque fois que j'ai eu affaire à lui, il s'est toujours montré très cordial. Il comprend bien l'industrie et a